



CARISM
CENTRE D'ANALYSE ET DE
RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRES
SUR LES MÉDIAS

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

cemti
Centre d'Études
sur les Médias, les Technologies
et l'Intercommunication

inalco
PLIDAM
Pluralité des langues
et des identités : didactique,
acquisition, médiations

Appel à communications – Colloque **Les injonctions dans les institutions culturelles en France et à** **l'international : prescriptions et ajustements**

16 et 17 mai 2019 – MSH Paris Nord

Dans un contexte marqué par de nombreuses injonctions dans le domaine culturel (Le Marec, 2007 ; Jeanneret, 2014), ce colloque propose d'interroger la nature et les modes d'existence (Latour, 2012) des injonctions adressées aux institutions, aux professionnel·le·s et aux publics.

Dans les années 1990, les institutions culturelles françaises connaissent un tournant communicationnel qui les amène à adopter un mode de fonctionnement gestionnaire. Par exemple, concernant les musées, Jean Davallon fait état des politiques culturelles qui prescrivent une évolution de leur fonctionnement en décrivant la focalisation de l'institution sur l'activité de présentation et de communication (Davallon, 1992 ; Le Marec, 2007). Il constate l'entrée du musée dans des logiques économiques à travers deux tendances : d'une part, le développement de la « fonction de communication » au détriment de la conservation et de la recherche, et d'autre part, l'accroissement « du modèle gestionnaire » (Davallon, 1992 : 14). Cet intérêt grandissant pour la communication dépasse largement le seul cadre des musées et va de pair avec l'adoption de logiques communicationnelles et de marché orientant certaines institutions culturelles vers le fonctionnement des industries culturelles, voire des structures économiques (Le Marec, 2007 ; Welger-Barboza, 2001).

Dans ce contexte gestionnaire, de nombreuses injonctions voient le jour, circulent et évoluent (Labelle, 2001 ; Jeanneret, 2014). Aux institutions culturelles, il est par exemple demandé de proposer des dispositifs numériques « novateurs » (tables tactiles, applications mobiles, dispositifs en réalité virtuelle/augmentée, implication de technologies, nouvelles écritures...), et au public il est demandé d'être dans une posture de « participation créative » (notamment via les réseaux dits sociaux) face à ces « innovations » (Sandri, 2016b). Se dessinent alors les figures d'un « visiteur-modèle » (Davallon, 1999), ou plus largement ce que l'on pourrait nommer les figures d'un « public-modèle », autant que celles d'un « professionnel-modèle » qui se doivent de répondre positivement à ces injonctions modernistes.

En dépassant la définition première de l'injonction, définie par le CNRTL comme « un ordre, commandement précis, non discutable, qui doit être obligatoirement exécuté et qui est

souvent accompagné de menaces de sanctions¹ » (2018), nous souhaitons mettre ce concept au cœur de la discussion de ce colloque en envisageant les divers degrés d'incitation auxquels sont confrontés les institutions culturelles.

Le degré le plus haut de l'injonction moderniste peut se définir comme une prescription sociale qui « place toute la société dans l'obligation, d'une part de reconnaître absolument que le neuf est du nouveau, d'autre part de se mettre résolument en position d'apprentissage permanent, enfin de ressentir sans cesse la culpabilité d'avoir du retard » (Jeanneret, 2011 : 83). Ce concept d'injonction est également à mettre en lien avec le concept de « réquisition » développé par Sarah Labelle (2001, 2007) et commenté par Yves Jeanneret (2014). Ce dernier décrit un phénomène de prescription qui encourage fortement certains usages tout en opérant une partition sociale liée au respect ou non de ces pratiques. Il s'agit d'un « appel à l'activité » (*Ibid.*) dans un cadre normatif, donnant à voir de « bonnes pratiques » peu négociables, et ce dans de nombreux domaines de la société.

Ce colloque étudiera plus précisément les injonctions présentes dans les institutions culturelles. On observe fréquemment dans les lieux culturels ces logiques d'incitation dont les sanctions sont symboliques et sociales. Les institutions ne s'y pliant pas peuvent alors être taxées de « poussiéreuses », « réactionnaires » ou « démodées » (Jeanneret, 2011 ; Sandri, 2016).

Ces impératifs se déclinent selon des régimes injonctifs pluriels. Il ne s'agit pas tant de phénomènes de coercition, que d'accompagnements aux degrés variés – du plus léger au plus impératif – et de propositions visant à stimuler et à susciter des pratiques, accompagnements et propositions pouvant alors prendre des formes diverses. Citons par exemples des outils tels que les référentiels de compétences, les guides de bonnes pratiques, les orientations pédagogiques prises lors des formations initiales et continues, les arguments mobilisés pour discuter entre services, entre institutions et prestataires, les réunions et salons professionnels... Ces niveaux d'accompagnement sont tout autant visibles dans les « discours d'escorte » (Jeanneret, 2001)² – journalistiques et politiques – que dans les discours des professionnel·le·s.

Même s'il en existe, il s'agit rarement d'obligations fermes qui seraient par exemple transcrites dans des règlements en direction des publics ou dans des circulaires à usage interne, mais plutôt de logiques de suggestions implicites qui invisibilisent les comportements alternatifs et homogénéiseraient à terme les pratiques des publics comme celles des professionnel·le·s. Ces incitations banales et quotidiennes peuvent être observées comme des phénomènes infraordinaires (Perec, 1989 ; Souchier, 2012) qui se déploient dans des comportements discrets (autocensure ou choix des discours d'escorte dominants de la part des professionnel·le·s). Or, même si certains professionnel·le·s et publics opposent une résistance à ces injonctions via des logiques d'ajustement, on remarque qu'elles restent prégnantes et performatives dans le domaine culturel, notamment car elles sont soutenues par des discours circulants (journalistiques, économiques, institutionnels, politiques).

En outre, analyser les assignations identitaires (Glady, 2016) aux publics et aux professionnel·le·s implique de se demander ce qui leur est attribué en termes de qualités et de compétences. Quelle est la nature des instruments déployés *dans* et *en dehors* de l'institution pour modeler un « public-modèle » ainsi qu'un « professionnel-modèle » ? Sur

¹ Dictionnaire du CNRTL. Consulté le 20 septembre 2018 : <<http://www.cnrtl.fr/definition/injonction>>

² Entendu comme « espace discursif – [...] qui [...] rencontre l'imaginaire [...] des usagers avec lequel il entre en relation dialogique –, façonne l'objet avant, pendant et après sa conception » (Jeanneret, Souchier, 2002).

quels dispositifs (Agamben, 2007) s'appuient ces injonctions ? Comment penser ces dernières en les situant dans le contexte technophile actuel ?

Nous proposons, à titre indicatif, quatre axes afin d'approfondir ces problématiques.

Axe 1 → Injonctions plurielles en contexte culturel

Injonctions au « numérique », à « l'innovation », à la « participation », à la « créativité » (Andonova, Kogan, Wilhelm, 2014 ; Andonova, 2015 ; Andonova, Kogan, 2015) ou encore au « ludique » : toutes paraissent façonner le renouvellement des missions des institutions culturelles comme leurs modes d'adresse aux publics. Que ce soit la technique qui est perçue comme moteur essentiel d'amélioration de la société ou par la célébration de l'« innovation » qui dépeint le changement tel un horizon de progrès et de nouveauté, les injonctions assignées aux institutions culturelles nous paraissent être porteuses de systèmes de valeurs, d'idéologies (Jeanneret, 2004 ; Lakel *et al*, 2008 ; Veron, 1987) et d'utopies (Breton, 1997) qu'il conviendra d'explicitier.

Dans ce contexte, le colloque interrogera les imaginaires – notion entendue par Charaudeau comme « une proposition de vision du monde qui s'appuie sur des savoirs qui construisent des systèmes de pensée, lesquels peuvent s'exclure ou se superposer les uns les autres » (2007) – qui fondent les principales injonctions adressées aux professionnel·le·s de la culture et à leurs publics.

- Comment les injonctions en direction des institutions culturelles s'articulent-elles à des stratégies industrielles et commerciales ?
- En quoi ces injonctions (numérique, créative, ludique, à l'innovation...) sont-elles révélatrices de réflexions sur des modèles (Moeglin, 2008) d'institution et de culture différents ?
- À quel point ces injonctions sont-elles malléables et peuvent-elles se transformer et se déplacer avec le temps ? Comment prendre en compte leurs évolutions sur le temps long ?

Axe 2 → Travailler *dans*, travailler *avec*, travailler *pour* : mutations des professionnel·le·s de la culture et injonctions au changement

Des mutations profondes affectent les professionnel·le·s de la culture. Mutations du travail tout d'abord, avec le développement d'une pluralité de statuts dans et autour de l'institution : salariés d'entreprises prestataires, travailleurs indépendants, coopératives culturelles insérées dans l'économie sociale et solidaire, agents de statut public dans les institutions... Ensuite, renforcement, renouvellement ou apparition de champs d'action des professionnel·le·s, ainsi que mutations et déplacements de leurs compétences au sein des institutions (communication, numérique, médiation...) et présence d'injonctions à développer certaines aptitudes en contexte professionnel (flexibilité, créativité, formation en autodidacte...).

Au sein de cet axe, les thématiques suivantes pourront notamment être traitées :

- Quelles formes prennent les injonctions concernant l'évolution des métiers en contexte culturel ?

- Quels enjeux soulèvent ces injonctions sur la formation initiale et continue (en termes d'offre de formation, de contenus, de pédagogie) des étudiant·e·s et des professionnel·le·s des secteurs culturels ?
- Comment s'hybrident les injonctions autour de formes plurielles d'organisation et de travail *dans* et *autour* de l'institution (agents, incubateurs culturels, *start-ups*, travailleurs indépendants, nouvelles formes de travail collaboratif...) ? D'un point de vue interculturel, quelles « cultures professionnelles » (Sauquet, 2007) se rencontrent et sont amenées à collaborer ?
- Comment les identités professionnelles du secteur culturel s'ajustent, s'approprient, voire résistent aux injonctions et prescriptions qui leur sont assignées ?
- Dans ce contexte incitant à « l'innovation organisationnelle » (Vidal *et al.*, 2014), comment se reconfigurent les frontières entre professionnel·le·s et publics ?

Axe 3 → La circulation des discours injonctifs dans les arènes médiatiques

Il s'agira dans ce troisième axe d'étudier les injonctions dans les institutions culturelles en regard des discours circulant dans les arènes médiatiques (discours journalistiques, discours économiques, discours institutionnels, discours politiques). En effet, certaines idéologies postulent que le numérique, le « participatif », la « créativité », seraient source « d'innovation » et de progrès social. Dans le même temps, certains discours politiques et économiques se conforment à ces idéologies et engagent dès lors les institutions culturelles à développer des outils – notamment numériques – en réponse. Nous faisons l'hypothèse que les médias sont des terrains privilégiés pour observer les processus de construction et d'expression (par les acteurs politiques, économiques, institutionnels...) de ces idéologies. Partant de ce constat, les médias joueraient un rôle dans la circulation des injonctions prégnantes dans les secteurs culturels et participeraient à la légitimation de ces prescriptions, voire même de leur construction en normes.

- Comment apprécier la manière dont les médias véhiculent des arguments et des positionnements qui relèvent de l'injonction dans les institutions culturelles ? Les productions médiatiques permettent la circulation de l'injonction, mais en influencent-elles sa fabrique ? Peut-on repérer des discours et des canaux d'information privilégiés à cette circulation ?
- Prenant le contre-pied, certains discours médiatiques offrent-ils un espace « contre-injonctif », légitimant dès lors des pratiques culturelles différentes ? Quelles tensions observe-t-on entre l'adaptation des discours médiatiques et les processus injonctifs en place dans les institutions culturelles ?
- Comment les médias d'information eux-mêmes sont-ils pris dans cette *spirale injonctive* les incitant à proposer de nouvelles formes de diffusion de la culture : plateformes (Bullich et Guignard, 2014) et portails culturels tels que *Culturebox* (Alexis, 2017) ou *Arte Concert* (Auburtin, 2014) ; de nouveaux formats audiovisuels...
- Comment l'injonction faite aux institutions culturelles à « devenir média » (chaînes YouTube du musée d'Orsay, rubrique « Magazine » du site web du Grand Palais...) se manifeste-t-elle dans leurs discours et stratégies ?

Axe 4 → Publics et stratégies d'encadrement des pratiques : rôle des injonctions et jeux d'ajustements

Dans ce dernier axe, nous nous intéresserons plus particulièrement à la manière dont les publics des institutions culturelles reçoivent et composent avec ces injonctions. Ces dernières, à la fois issues de prescriptions industrielles, médiatiques et institutionnelles, travaillent les figures du public. Que ce soit en termes de compétences ou au regard de comportements, les publics semblent être également sollicités très fortement pour participer au projet d'un changement de paradigme, souvent fait en leur nom, au sein des institutions culturelles. Dans cette optique, nous proposons d'interroger plus spécifiquement :

- la manière dont les représentations des publics sont travaillées à partir des idéaux-types liés à l'activité, au collaboratif, à l'engagement et à la participation ;
- les stratégies d'encadrement et de modélisation des pratiques des publics en contexte culturel ;
- la réception, les ajustements (Jutant, 2011 ; Landowski, 2014 ; Sandri 2016a) et les discours des publics autour de ces prescriptions et injonctions institutionnelles.

Les contributions attendues peuvent explorer l'un ou plusieurs des axes thématiques proposés, tant à partir de considérations théoriques s'inscrivant dans une approche réflexive, qu'à partir de matériaux empiriques permettant de faire état d'une recherche de terrain et/ou de corpus passée ou en cours, en France comme à l'international.

Les contributions pourront plus particulièrement se situer dans le domaine des archives, des arts vivants et de la scène (arts du cirque, arts de la rue, champs dramatiques, chorégraphiques, musicaux...), des bibliothèques, des centres d'art et fonds régionaux d'art contemporain, des centres de culture scientifique, technique et industrielle, des monuments historiques et des musées. Sont également concernés les prestataires de ces institutions qui constituent les acteurs de l'économie culturelle. Les contributions pourront donc s'articuler aux champs des industries culturelles et médiatiques.

Celles-ci pourront s'appuyer sur les approches plurielles des Sciences de l'information et de la communication – sémiotique, sociologie, anthropologie, histoire, socio-économie, sciences du langage... –, et toute démarche interdisciplinaire à même d'apporter un éclairage sur les injonctions dans les institutions culturelles.

Ce colloque sera l'occasion de rencontres avec des professionnel·le·s et artistes de milieux culturels divers. Nous souhaitons en effet favoriser les échanges décloisonnés et constructifs entre chercheur·e·s et professionnel·le·s, la mise en commun de différents points de vue et savoirs, au croisement de positionnements pratiques et théoriques.

Modalités de soumission

Nous vous remercions de présenter les propositions de communications de la manière suivante :

- 1^{ère} page : le titre de la communication, une courte note bio-bibliographique (500 signes maximum avec indication du nom, prénom et appartenance institutionnelle) et adresse de courrier électronique ;
- Page(s) suivante(s) (anonyme(s)) : le titre de la communication, la proposition de communication de 3 000 signes maximum espaces compris, bibliographie indicative non incluse ;
- Format .doc ou .odt.

Elles devront être transmises par mail à l'adresse : colloque.injonctions@gmail.com

Les propositions feront l'objet d'une évaluation en double aveugle par les membres du comité scientifique du colloque. La date limite de soumission des propositions est fixée au **30 décembre 2018**.

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions	30 décembre 2018
Communication de la décision du Comité Scientifique	1 ^{er} mars 2019
Confirmation des participant·e·s de leur participation au colloque	15 mars 2019
Journées de colloque	16-17 mai 2019

Comité d'organisation

Lucie Alexis, Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM
Sébastien Appiotti, Université Paris 8, CEMTI
Éva Sandri, Inalco, PLIDAM

Comité scientifique

- Yanita Andonova, Université Paris 13, LabSIC
- Philippe Bouquillion, Université Paris 13, LabSIC
- Marie Cambone, Université Grenoble Alpes, GRESEC
- Maxime Cervulle, Université Paris 8, CEMTI
- Morgan Corriou, Université Paris 8, CEMTI
- Sarah Labelle, Université Paris 13, LabSIC
- Valérie Legrand, Inalco, CERLOM
- Yves Jeanneret, Celsa, GRIPIC
- Camille Jutant, Université Lyon 2, ELICO
- Joëlle Le Marec, Celsa, GRIPIC
- Tristan Mattelart, Université Paris 2, CARISM
- Cécile Méadel, Université Paris 2, CARISM
- Odile Racine, Inalco, PLIDAM
- Alexandra Saemmer, Université Paris 8, CEMTI
- Cécile Tardy, Université Lille 3, GERiICO

Références bibliographiques

Agamben Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Payot et Rivages, 2007.

Lucie Alexis, *Réponses à la mission culturelle de la télévision publique. Analyse sémiologique des rapports institutionnels, des figures de l'artiste et des écritures numériques à France*

Télévisions (1993-2017). Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris 2 Panthéon-Assas, CARISM, 2017.

Andonova Yanita, Kogan Anne-France, Carsten Wilhelm (dir.), *Injonction de créativité et création sous contrainte : parallèles entre secteur culturel et monde du travail à l'épreuve du numérique*, Actes du colloque du 82^{ème} Congrès de l'ACFAS Université Concordia, Montréal, Canada 12-16 mai 2014, 163p,
<http://creanum2014.sciencesconf.org/conference/creanum2014/eda_fr.pdf> [en ligne].

Andonova Yanita, « Promesses et paradoxes de la référence créative », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°16/3B, 2015, <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2015-supplementB/00-Andonova/index.html> [en ligne].

Andonova Yanita, Kogan Anne-France, « De l'injonction à la créativité à sa mise en œuvre : quel parallèle entre monde de l'art et monde productif ? », Actes de colloque, Maison des Sciences de l'Homme (MSH Ange-Guépin) Nantes, 9-10 Avril 2015 ; 167 p.
<<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01413687/document>> [en ligne].

Auburtin Marie, « La diffusion d'opéras de l'écran de télévision aux nouveaux écrans », in Châteauvert Jean et Delavaud Gilles (dir.), *D'un écran à l'autre. Les mutations du spectateur*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Breton Philippe, *L'utopie de la communication : Le mythe du « village planétaire »*, Paris, La Découverte/Poche, 1997 (1992).

Bullich Vincent, Guignard Thomas, « Les plateformes de contenus numériques : une nouvelle intermédiation ? » in Jeanpierre Laurent, Roueff Olivier (dir.), *La culture et ses intermédiaires : Dans les arts, le numérique et les industries créatives*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, pp. 201-210.

Charaudeau Patrick : « Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux », in Henri Boyer (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Tome 4. Langue(s), discours, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 59-60.

Davallon Jean, « Le musée est-il vraiment un média ? », *Publics & Musées*, n° 2, 1992, pp. 99-123.

Glady Marc, « "On va arrêter de se raconter des choses qui servent à rien". Le barrage à la subjectivité dans les pratiques discursives d'accompagnement des évolutions professionnelles », *Langage et société*, n° 158, 2016, pp. 17-34.

Landowski Eric, « Accord, justesse, ajustement ». *Actes sémiotiques*, n° 117, 2014, <<http://epublications.unilim.fr/revues/as/5054>> [en ligne].

Jeanneret Yves, « Autre chose qu'un discours, davantage qu'un accompagnement, mieux qu'une résistance ». *Terminal*, n° 85, 2001, pp. 35-47.

Jutant Camille, *S'ajuster, interpréter et qualifier une pratique culturelle : Approche communicationnelle de la visite muséale*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2011.

Jeanneret Yves, « Autre chose qu'un discours, davantage qu'un accompagnement, mieux qu'une résistance », *Terminal*, 2001, n° 85, pp. 35-47.

Jeanneret Yves, « Économies de l'écran : discours, pratiques et imaginaires entre visible et invisible », pp. 142-162, in Jeanneret Yves, Roelens Nathalia, *L'imaginaire de l'écran*, Amsterdam – New York, Rodopi, 2004.

Jeanneret Yves, *Critique de la trivialité : la médiation de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Non Standard, 2014.

Jeanneret Yves, Souchier Emmanuël, « La communication médiatisée est-elle un usage ? », *Communication & langages*, n° 132, 2002, pp. 5-27.

Labelle Sarah, *La ville inscrite dans « la société de l'information » : formes d'investissement d'un objet symbolique*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Paris IV Sorbonne, Celsa, 2007.

Lakel Amar et al., *Imaginaire(s) des technologies d'information et de communication*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'Homme, 2008.

Latour Bruno, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte, 2012.

Le Marec Joëlle, *Publics et musées. La confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Moeglin Pierre, « Industries culturelles et médiatiques : propositions pour une approche historiographique », Actes du XVI^e Congrès de la SFSIC, 2008, http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article147 [en ligne].

Perec Georges, *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989.

Sandri Éva, « Les ajustements des professionnels de la médiation au musée face aux enjeux de la culture numérique », *Etudes de Communication*, n° 46, 2016a, pp.71-85.

Sandri Éva, *L'imaginaire des dispositifs numériques pour la médiation au musée d'ethnographie*. Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse – Université du Québec à Montréal, 2016b.

Sauquet Philippe, *L'intelligence de l'autre*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2007.

Souchier Emmanuël, « a mémoire de l'oubli : éloge de l'aliénation. Pour une poétique de

"l'infra-ordinaire" », *Communication & langages*, 2012/2 (N° 172), pp. 3-19, <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-2-page-3.htm> [en ligne].

Veron Eliseo, *La Semiosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*, Saint-Denis, PUV, 1987.

Vidal Geneviève, Jauniau Cécilia et Gagnebien Anne, *Museomix 2013 au Musée des Arts Décoratifs-Paris*. Paris, LabSIC, 2014, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01056190 [en ligne].

Welger-Barboza Corinne, *Le Patrimoine à l'ère du document numérique. Du musée virtuel au musée médiathèque*, Paris, L'Harmattan, 2001.